



Pour un regroupement de l'ensemble des personnels Jeunesse et Sports au niveau régional

En donnant naissance aux DDCS et aux DDCSPP, la RGPP a fortement contribué à l'éclatement des politiques publiques jeunesse et sports et à la mise à mal de l'identité et des missions des personnels qui les portent. Cette réforme a été à l'origine de la suppression du lien direct que les agents avaient avec leur ministère d'appartenance. Elle a également mis l'ensemble des personnels des DDCS sous l'autorité hiérarchique des préfets.

En ne revenant pas sur ces décisions, l'actuel gouvernement entretient le processus de destruction des missions jeunesse et sports entamé par le précédent.

Afin de redonner du sens à l'action de notre ministère, nous revendiquons le regroupement de l'ensemble des personnels jeunesse et sport au niveau régional.

L'argument selon lequel les personnels auraient souffert des changements institutionnels et ne souhaiteraient plus bouger ne tient pas. Oui, les personnels ont souffert mais ils ont avant tout souffert de la perte de sens de leurs missions et de la déliquescence de leur administration d'origine.

Si l'absence de moyens ne permet plus de revendiquer un retour à des DDJS, un regroupement administratif des personnels jeunesse et sport et leur déploiement au sein d'unités territoriales dans les départements permettrait de redonner à la fois la visibilité et la cohérence à une politique d'État en faveur des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

La création de ces entités régionales permettra :

- Le regroupement des moyens au service des politiques jeunesse et sports.
- Le maintien d'une action publique de proximité
- Le recentrage des missions ministérielles sur des missions techniques et pédagogiques
- Une meilleure coordination régionale

Elle devra mettre fin au phénomène de multiplication des hiérarchies intermédiaires (chefs de pôle, etc.).